

L'acte d'abandon

Première grande date : le 15 octobre 1925, l'acte d'abandon

« Seigneur, mon Dieu, vous avez tout demandé à votre petite servante, prenez donc et recevez tout. En ce jour, je me remets à vous sans réserve et sans retour. O le bien-aimé de mon âme ! C'est Vous Dieu ! que je veux et pour Votre Amour, je renonce à tout. O Dieu d'amour ! Prenez ma mémoire et tous ses souvenirs, prenez mon intelligence et faites qu'elle ne serve qu'à votre plus grande gloire ; prenez ma volonté tout entière, c'est à jamais que je l'anéantis dans la Vôtre. Non plus ce que je veux, ô très doux Jésus, mais toujours tout ce que vous voulez. Recevez-la, guidez-la, sanctifiez-la, dirigez-la ; à Vous je l'abandonne. O Dieu de toute bonté, prenez mon corps et tous ses sens, mon esprit et toutes ses facultés, mon cœur et toutes ses affections ; ô Sauveur adorable, Vous êtes l'unique possesseur de mon âme et de tout mon être ; recevez l'immolation que chaque jour et à toute heure je vous offre en silence, daignez l'agréer et changez-la en grâces et en bénédictions pour tous ceux que j'aime, pour la conversion des Pécheurs et la sanctification des âmes.

O Jésus ! Prenez tout mon petit cœur, il demande et soupire de n'être qu'à Vous seul gardez-le toujours dans vos puissantes mains afin qu'il ne se livre et ne s'épanche dans aucune créature. Seigneur, prenez et sanctifiez toutes mes paroles, toutes mes actions, tous mes désirs. Soyez à mon âme son bien et son tout. A Vous, je le donne et l'abandonne. »